

SIEEOM DU SUD QUERCY

Délibération n° 2 : Compte administratif budget annexe prestation déchèterie 2008

Date de convocation : 13 février 2009

Nombre de membre en exercice : 34

Nombre de Présents : 32

Nombre de Votants : 32

L'an deux mille neuf,

Le 24 février 2009 à 18 h 30,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, KUHN, LUENGO, PALMIE, TAFOUREAU, TAURAN, VIDAL, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, DUSSOCHAUT, GRIMAL, JOFRE, LABOUYSSE, LESTRADE, LEY, MALMON Alain, MAUBERT, PAGES, PRAYSSAC, QUET, RESONGLES, ROZES,

Mme FREMONT suppléante de M. MALMON Charles, M. LABORIE suppléant de Mme PARCELLIER, M. GUINOUNET suppléant de M. NOUGAYREDE, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, Mme JEAN DIT DENIAUD suppléante de Mme LAFARGUE, M. PIERASCO suppléant de M. GIORDANA, M. DONZELLI suppléant de M. PRADIN, M. ANGLAS suppléant de M. CALVET.

Absents/excusés : Messieurs HEBRARD, LAMOLINAIRIE.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE

L'assemblée réunie sous la présidence de TAURAN Bernadette, Vice-Présidente, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'exercice 2008 dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		8 643.26				8 643.26
Opération de l'exercice	7 851.82	9 189.50			7 851.82	9 189.50
TOTAUX	7 851.82	17 832.76			7 851.82	17 832.76
Résultats de clôture		9 980.94				9 980.94
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	7 851.82	17 832.76			7 851.82	17 832.76
RESULTATS DEFINITIFS		9 980.94				9 980.94

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Syndical, après avoir entendu Monsieur et délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2008 du Syndicat.

Le Vice Président

.....